

La troisième réunion de l'année 1991 aura lieu le jeudi 21 mars à partir de 19h.30 dans notre nouveau local "Brasserie du Commerce", 26, rue du Commerce à Wavre. La salle de réunion est située au premier étage de ce nouvel établissement qui est tenu par les frères Jean-Jacques et Dominique PIERRE.

- Mini-causerie : Belgique, reçus et effets de commerce par Joseph Hoyenbrugge, président du cercle philatélique roman.
- Réalisations inter-membres à partir de 20h.15. Les lots seront exposés à partir de 19h.30.
- Distribution des nouveautés par André Clusman
- Tombola gratuite et payante animée par Jean Deraed.

Lots de la tombola :

Belgique N° 1070 Roi Baudouin 7,50F *** .....	2.200 F
Belgique N° 955/60 Antituberculeux 1954 *** .....	1.600 F
Belgique N° 1072 Roi Baudouin 8,50F *** .....	450 F
Belgique N° 1225/30 Handicapés *** .....	250 F
Belgique B.F. 58 Sports *** .....	240 F
Belgique B.F. 46 Alunissage *** .....	175 F
Belgique B.F. 40/41 Reine Elisabeth *** .....	150 F
Belgique N° 1340/47 + 13449/58 *** .....	148 F
Belgique N° 1359/62 + 1367/73 *** .....	129 F
Belgique B.F. 47 Florales gantoises *** .....	90 F
Belgique B.F. 43 Réfugiés II *** .....	70 F
Belgique B.F. 45 Postphila 69 *** .....	60 F
Belgique B.F. 44 Postphila I *** .....	40 F
Belgique B.F. 42 Antarctique II *** .....	35 F
Belgique 100 T.P. spéciaux - Grand format ob. ....	500 F
France N° 1727/31 + 1734/36 *** .....	57 FF
France N° 1732/33 Tableaux *** .....	50 FF
Congo N° 617/24 sur FDC ob. ....	220 F
France N° 1448/53 *** .....	19 FF
France N° 1442/45 *** .....	18 FF

### Petites annonces

Recherche journal "Le Soir" du 3 au 30 août 1985 inclus. Joseph Hoyenbrugge, Chée. d'Ottembourg 10 - 1300 Wavre. Tél.: 010/24.17.08.

Recherche anciens télégrammes de philanthropie  
Recherche plaques de muselets de bouchons de champagne, mous-  
seux,... Recherche un journal d'Anguilla et un journal des Mal-  
dives. Recherche Almanach du Soir. Recherche gadgets publici-  
taires wavriens.

Guy Otten, rue Haute 24 - 1300 Wavre - Tél. : 010/22.25.12.

Recherche articles philatéliques extraits de journaux.  
Pierre Vansever, rue du Ronveau 3 - 1325 Chaumont-Gistoux.

Recherche Belgique N° 335 et 338 seuls sur documents (carte  
postale, imprimés, bandes de journaux...). Faire offre au président.

Recherche séries Delhaize dias "Les Papillons" Dias N° 157-158-  
159-169-170-171-172-173-174.

Georges Mazy, rue de la Source, 16 - 1300 Wavre (010/22.56.69)

### Quelques manifestations

Le lundi 1er avril (lundi de Pâques), l'association philatélique  
brainoise de Braine-le-Comte organise une bourse d'échanges en  
la salle "La Tourette", rue de l'Eglise à Braine-le-Comte.  
Philatélie - cartes postales - numismatiques.

Renseignements : 067/55.26.41

Les samedi 5 et dimanche 7 avril, les Maximaphiles belges organisent  
au Musée des Postes, Grand Sablon à Bruxelles, une grande ex-  
position philatélique en collaboration avec les cercles philaté-  
liques de l'O.F.A.C. (Marloie), Steinzel (Luxembourg) et Postillon  
(Ternat). Prévente des timbres "Sport". Entrée libre de 10 à 17h.00

### Un timbre sur lettre fait également partie d'une émission rare

Le 5 cents provisoire de Grove Hill (Alabama) des Etats Conférés.

Lorsque, le 1er juin 1861, la guerre de Sécession éclata, les  
timbres des U.S.A. n'eurent plus aucune valeur dans les Etats  
confédérés d'Amérique. Ces états ne procédèrent à leurs premières  
émissions postales que le 16 octobre 1861. Entre les deux dates,  
les receveurs de la poste locale durent utiliser des timbres de  
substitution. Ces timbres gommés sont appelés "timbres provi-  
soires des receveurs des postes". Ils n'ont aucun intérêt esthétique.

Emis par la ville de Grove Hill en Alabama, il fut imprimé à l'encre  
noire sur du papier vélin à l'aide d'une planche de bois gravée à  
la main. Son impression n'a même pas été faite à l'aide d'une pres-  
se. La valeur est entourée de la légende **PO AT GROVE HILL ALA.**  
Ce timbre permettait l'affranchissement d'une lettre dont le poids  
n'excédait pas 14,175 grammes (1/2 once) expédiée dans un rayon  
maximum de 804 km (500 miles).

Le premier timbre fut découvert par R.S. Nelson Birmingham.  
En décembre 1894, un autre apposé sur une enveloppe fut vendu  
à Londres pour 250 \$. Cette enveloppe fut acquise par Ferrari puis  
par Hind (Hind, Emerson, Caspary).

La dite enveloppe fut vendue en 1956 pour 7.000 \$. Un autre  
spécimen oblitéré à la plume et apposé sur une enveloppe en  
mauvais état fut vendu le même jour pour 2.500 \$ en raison de  
son état. L'on ne connaît actuellement que deux spécimens sur  
enveloppe.

Pierre Vansever

Renseignements : Fiches Franklin Mint

### Grande vente de printemps

Lors de la réunion du mois d'avril prochain, nous organise-  
rons une grande vente de printemps avec des lots sélectionnés.  
La cote minimum de chaque lot est fixée à 500 FB ou 100 FF.

Les lots pour cette vente exceptionnelle seront acceptés jus-  
qu'à la réunion du jeudi 21 mars.

Que voilà une belle occasion de réaliser de bonnes affaires  
tant pour les acheteurs que pour les vendeurs.

### Série "Cardinal Mercier" - Suite de la page 6

Deux timbres le représentent entouré des bustes d'Aristote  
et de Saint Thomas, avec sa devise "**Que la sagesse soit votre  
récompense**".

Nommé cardinal en 1907, il prononce, de 1914 à 1918, des  
sermons hostiles à l'envahisseur et s'oppose à certaines mesures  
prises par celui-ci.

Avant d'évacuer la Belgique, le gouverneur allemand lui  
écrivit : "**Vous incarnez la Belgique occupée dont vous êtes le pasteur  
vénéral et écouté**".

(Avec l'aimable autorisation du Cercle Phil. de La Hulpe).

## Série "CARDINAL MERCIER" - Sa valeur a fait son malheur

par M. M. Brynhole

Pour avoir trop mis les philatélistes à contribution, la Poste belge a condamné la série Cardinal Mercier de 1932 à un rang de gadget de luxe pour cause de surtaxe excessive. Un handicap que les catalogues amplifient encore avec des cotations irréalistes.

Pendant plus de cinquante ans, de 1910 au milieu des années 1960, la Belgique a été spécialiste des émissions à surtaxe, émettant presque tous ses timbres commémoratifs au profit d'une œuvre charitable. Mais, en 1932, une étape dans la surenchère a été franchie. Il s'agissait alors d'ériger un monument à la mémoire du Cardinal Mercier, grand patriote et véritable protecteur de la Belgique pendant la Première Guerre Mondiale.

Si l'intention était louable, le mode de financement choisi provoqua à l'époque une grosse colère chez les philatélistes : une série de neuf timbres vendue 95 F. devait à elle seule couvrir les frais. La surtaxe représentait plus de 70 F., soit trois fois et demi le pouvoir d'affranchissement.

Très libérale, la Poste avait laissé au comité chargé de recevoir les fonds le soin de fixer lui-même le montant des surtaxes. Rompant avec l'usage qui voulait que celles-ci ne soient pas supérieures au pouvoir d'affranchissement, le comité s'était montré particulièrement gourmand. Pour justifier son choix auprès des philatélistes, il avait prétendu mettre ainsi entre leurs mains une série prestigieuse à faible tirage. Tout en contribuant à une grande cause, les collectionneurs étaient censés faire un bon placement.

Financièrement, le calcul se révéla payant : la vente des timbres rapporta plus de deux millions de francs belges.

La série se décomposait en quatre petites valeurs disponibles à la Poste et en cinq fortes valeurs proposées uniquement par souscription en séries complètes.



Si les premières se vendirent bien (entre 90.000 et 400.000 exemplaires), les secondes ne dépassèrent pas le chiffre de 25.000.

Un chiffre largement insuffisant pour que tous les collectionneurs belges puissent aujourd'hui espérer posséder une série complète. Dès lors, en toute logique, les prix devraient atteindre des sommets. Or, que constate-t-on ? L'offre est actuellement supérieure à la demande. Les prix, d'un niveau élevé sans plus, stagnent depuis cinq ou six ans. Les raisons ? La série est, semble-t-il, victime de son image plus "philatélique" que postale. A l'exemple d'autres séries à surtaxe, telles les "Orval", les collectionneurs ne sont pas disposés à l'acquérir à n'importe quel prix et préfèrent attendre une bonne occasion. A cette absence de demande s'ajoute une apparente abondance de l'offre; la série apparaît régulièrement dans les ventes.

Or, les stocks sont probablement plus réduits que cette situation ne le laisse supposer. Etant peu sollicités, certains négociants ne cherchent même pas à s'approvisionner eux-mêmes, persuadés qu'ils sont de pouvoir se fournir, le moment venu, chez un confrère.

Une légère poussée de la demande pourrait certainement mettre en évidence cette faiblesse des stocks.

Le problème est que personne ne peut prédire ce qui pourrait modifier le statu quo actuel. La spéculation ? Improbable. Une forte demande intérieure belge ? Le marché national n'a aucune raison de connaître une telle révolution. Une demande internationale sur les timbres de Belgique ? Peu vraisemblable.

La série Cardinal Mercier semble donc vouée à rester au purgatoire. Excepté si les catalogues la tirent de ce mauvais pas.

Selon une logique qui leur est propre, tous les catalogues cotent les cinq fortes valeurs en proportion de

leur faciale. Cette distinction est toujours arbitraire pour des timbres vendus en séries indivisibles. Elle l'est encore plus dans ce cas particulier. Car le 10 F + 40 F, la valeur phare, est généralement plus courante que les quatre autres, du moins en bon état. La raison tient à un curieux phénomène : ce timbre est muni d'une gomme particulière sur laquelle

Valeur	Tirage	Cat. COB 90FB	Cat. COB 90FF	Cote Yvert 90FF
10c + 10c	317 390	15	2,50	2,50
50c + 30c	118 540	125	20	20
75c + 25c	368 464	100	16,50	12,50
1F + 2F	92 507	400	65	70
1,75F + 75c	25 337	4900	800	675
2,50F + 2,50F	25 321	4600	750	675
3F + 4,50F	25 317	4600	750	675
5F + 20F	25 299	5000	820	770
10F + 40F	25 309	10 500	1700	1850
Total		30 000	4924	4750
Neuf sans charm.		43 500	7130	6175

les charnières adhèrent mal. Celles-ci, lorsqu'on les décolle, ne laissent donc qu'une légère trace, à peine perceptible.

Les quatre autres valeurs, ne bénéficiant pas de ce privilège, sont souvent affublées de solides charnières ou de traces importantes. Elles sont, par conséquent, recherchées en bon état. En qualité luxe, elles sont assurées de trouver acquéreur, même à l'unité, à un prix proche de la cote.

Il suffirait peut-être que les cotes tiennent compte de cette réalité pour que les tendances actuelles soient bouleversées et pour que la série du Cardinal Mercier trouve enfin sa place au paradis philatélique.

### Surcharge Braine-l'Alleud - Le plus petit tirage de Belgique

Emissions commémoratives ou vignettes sans valeur postale ? La controverse fait rage depuis 67 ans.



BRAINE-L'ALLEUD  
+ 17-7-33 +  
COLLEGIO  
CARD. MERCIER

Une chose est sûre : les "Cardinal Mercier" revêtus du petit cachet "Braine-l'Alleud 17.7.33 Collegio Card. Mercier" sont parmi les timbres les plus rares et les plus chers de Belgique. Tirage : 4.700 séries - Cote : 175.000 FB sans charnière - 100.000 FB avec charnière (attention aux faux) !.

Dans sa grande mansuétude, la Poste belge aurait toléré cette émission privée, lui donnant un caractère semi-officiel. Un peu, comme en France, certaines surcharges de la Libération ont été reconnues après coup.

Dans le cas de Braine-l'Alleud, la Poste belge aurait eu l'intention de fournir un cachet oblitérant. Par erreur, celui-ci aurait pris une forme inhabituelle, plus proche d'une surcharge commémorative que d'une oblitération.

### Désiré Mercier, cardinal, professeur et protecteur

Désiré-Joseph Mercier est né à Braine-l'Alleud en 1851 dans une famille d'origine française. Très jeune, il se destine à la prêtrise. Licencié en philosophie, il est chargé par le pape Léon XIII d'organiser l'enseignement des doctrines de Saint-Thomas d'Aquin.

(Suite et fin : page 3)

## FALSIFICATION DE TIMBRES-POSTE PAR PHOTOCOPIE

par Hugo Van De Veire

Sous le nom de "CONTREFAÇON" on trouve dans "l'Algemeen Winkler Prins", X (1960) : dans le sens commettre un délit qui signifie en général : imitation ou falsification. Le code pénal prévoit pour ces délits des dispositions pénales adaptées.

Ce qu'on falsifie n'a pas beaucoup d'importance, tant que ça rapporte de l'argent. Pour cela le falsificateur promène ses yeux sur des papiers de valeur, sur des peintures, sur des billets de banque et évidemment aussi sur des timbres-poste. Quand le premier timbre-poste venait de paraître on voyait déjà les premiers philatélistes. Avec la philatélie naissait la notion de timbre-poste "rare" et donc très cher. On commençait à falsifier des timbres-poste à une cadence si fréquente que même le plus célèbre commerçant belge, Jean-Baptiste Moens, publiait en 1862 un livre sous le nom de : "De la falsification des timbres-poste ou nomenclature générale de toutes les imitations, ainsi que des divers timbres d'essai de tous pays."

Par après, des auteurs belges ont consacré des ouvrages à ce problème. On connaît l'ouvrage célèbre de Maurice Slagmeulder : "Les timbres faux de Belgique" et de M. Tollu "Monographie des faux et falsifications de Belgique (1938)." Dans ce dernier livre l'auteur signale la différence entre "faux" et "falsification", ce qui montre la différence entre les falsifications complètes ou partielles. Sous le nom de falsifications partielles on comprend la falsification de timbres authentiques en ajoutant des oblitérations fausses ou en réparant le timbre. On trouve plus facilement un amateur pour des timbres-poste sans gomme s'ils sont pourvus d'une oblitération centrale, propre et rare.

Jusqu'à présent, les amateurs de timbres oblitérés cherchaient une oblitération aussi petite que possible, de préférence quelque part dans un coin du timbre, afin de ne pas salir l'image du timbre. Mais le "boom" récent de la marcophilie amenait un changement. L'oblitération doit être centrale. Conclusion : l'acheteur potentiel de timbres-poste oblitérés anciens (disons grosso modo avant 1960) doit toujours se méfier quand on lui propose des oblitérations très jolies et très centrales. En particulier s'il s'agit de timbres-poste avant 1945.

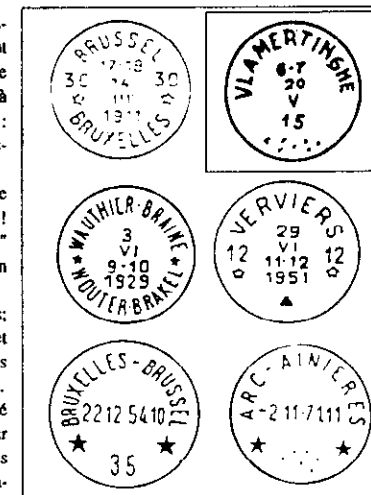
Récemment, un négociant me présentait des timbres-poste oblitérés d'une façon magnifique. Ces timbres provenaient tous du même classer. Je connaissais vaguement le propriétaire du classer. Je l'avais rencontré à la bourse d'échange à Bruges au "Boudewijnpark". Période des oblitérations : 1911, 1915, 1921, 1951, 1954 et 1971. J'ai pris ces timbres-poste comme preuve à l'appui.

Point commun de tous ces beaux-timbres, à une exception : ils portaient tous des oblitérations "étoile" ! L'autre timbre portait une oblitération de "Vlamerthinge" dans la Belgique inoccupée en 1915 ! De nouveau un hasard.

Les cinq oblitérations "étoile" étaient vite identifiées; elles provenaient de l'ouvrage de H. Herman, J. Smidt et P. Jacquemin "Les Cachets à Etoiles". Les oblitérations "originales" de cet ouvrage sont représentées ci-contre.

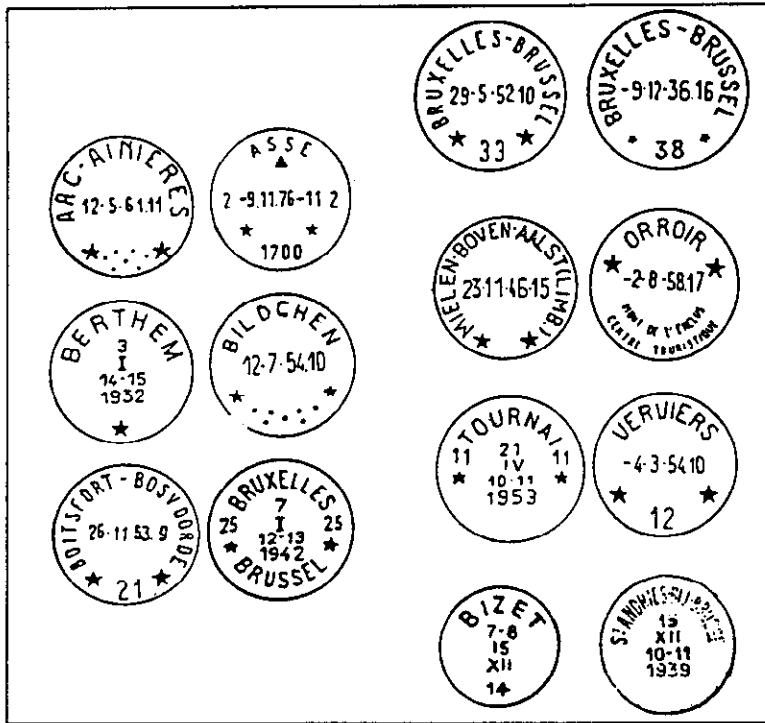
La conclusion est évidente : le falsificateur a profité du travail de ces auteurs "bona fide" pour en retirer, pour des raisons commerciales, des oblitérations impeccables et rares. Je reconnais immédiatement la sixième oblitération. Jadis on avait publié tous les types d'oblitérations connues dans cette période dans l'étude Wefis n° 17 : "De stempels van Onbezet België". Pour la clarté de la représentation quelques oblitérations furent dessinées à main amovible. Le falsificateur n'a pas osé employer cette oblitération inexistante pour la falsification.

Le procédé utilisé est évident : photocopie. Est-ce certain ? Oui, mais c'est difficile à prouver. L'encre noire qu'on utilise en photocopiant s'étale clairement sur le timbre. Cette "encre" ne pénètre pas dans le papier du timbre. Ce qui est bien le cas avec des oblitérations authentiques. En plus, l'encre de la photocopie



brille plus que l'encre postale qui est plus mate. Ce sont là des points de différence minimales et subjectives qui ne donnent pas beaucoup de prise. "L'état général" et la mémoire visuelle, quoique encore plus subjective, donnent peut-être plus de certitude.

Mais le falsificateur doit se tenir sur ses gardes. Il y a quelques mois, un collectionneur Ostendais me montrait sa collection. Il avait vent de certaines oblitérations dans sa collection qui n'étaient pas authentiques. Et il avait raison ! On pouvait distinguer les oblitérations fausses à première vue. Elles portaient toutes - façon de dire - clairement la signature de notre falsificateur; même procédé, même vue, même préférence, même sources... Voici ci-dessous un tableau synoptique des oblitérations rejetées.



Il me semblait de notre devoir d'évoquer ces pratiques inacceptables et punissables. Nous faisons appel à tous les cercles afin d'informer leurs membres et certainement afin d'interdire la vente de ces timbres-poste faux dans leurs ventes.

Vu l'intérêt commun de ce texte nous donnons l'autorisation, après consultation de l'auteur et en mentionnant la source (Wefis-Magazine), de reprendre le contenu de cet article. Cela nous ferait quand même plaisir de nous en informer.

Ostende, le 16 juin 1990 - Meiboomlaan 17

Avec nos remerciements à Monsieur Hugo Van de Veire.

## RÉALISATIONS INTER-MEMBRES DU JEUDI 21 MARS 1991

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE	1 let. T.P. 144 - obl. P.M. 8 .....	350
2.	1 C.V. T.P. 337 - T.Tx 35 - Taxation exacte .....	60
3.	1 carte-lettre Invalides belges T.P. 710 (bde de 3) - 426 (paire) .....	65
4.	1 L. RECOMM. T.P. 434. Au verso : Wijkkantoor FM I encadré en violet - 6 en noir - Etiqu. Absent - 1 L. RECOMM T.P. 1072 Au verso : C. bilingue Maison fermée ... encadré en violet .....	95
5.	1 L. EXPRES T.P. 531 Obl. télégraphique JETTE. Bel ornement .....	300
6.	1 C.V. - 9 L. et 1 dt L (Expres) - T.P. 725 - 726 - 727. Obl. et flammes diverses. (3 L. pour l'étranger)	220
7.	1 L. EXPRES T.P. 749 (4) - 763. Obl. Ch fer LA BUISSIÈRE. 1948 .....	75
8.	1 L. EXPRES T.P. 848A - 1029 Obl. Télégr. VEURNE Grf : Délogé et Retour à l'expéditeur .....	75
9.	2 Imprimés T.P. 997 Bur. de Poste Automobile C. Francorchamps Gd prix de Spa et Ellezelles Ker- messe villageoise .....	60
10.	1 L. PAR AVION T.P. 1393 - 1589 vers Bagdad Cachet d'arrivée .....	95
11. ALLEMAGNE	1 C. Kriegs-Gefangenenlager vers la Belgique et 1 L. vers la France. GEPRUFT en violet et en rouge .....	175
12. AUSTRALIE	1 L. T.P. 134 Obl. maritime .....	70
13. ETATS INDIENS (Travancore) :	1 E.P. Enveloppe T.B. ....	50
14. ETATS-UNIS	1 L. PATRIOTIC de 1917 - T.P. 182 (paire) Au verso : Army and Navy Department .....	110
15.	1 L. vers l'Allemagne. Flamme avec dateur : Army Air Force - Postal Service - Griffe en 2 lignes : Postage paid/Port payé .....	120
16. FRANCE	3. C.P. Armée de la République - neuves - dont une avec C. Postes aux Armées T.B. ....	225
17. FRANCE (ALGERIE) :	1 C.V. T.P. 10c Semeuse. Obl. Sétif Constantine. Grf. REGIMENT DE ZOUAVES 10e COMPAGNIE - Vers l'Angleterre - 1906 .....	135
18. Gd. D. LUX.	1 Imprimé (partie emballage) T.P. 92. Griffe : CENSURE MILITAIRE, en violet .....	130
19.	1 C.F. T.P. 232 Obl. Ambulant ETELBRUCK- ECHTERNACH - T. Tx. Belge 35 .....	65
20. MAROC	1 L. T.P. 110 (bande de 3) - T. Tx. Belge 41 .....	70
20A. BELGIQUE	12 L. "KEPI" .....	700
20B. BELGIQUE - CONGO - FRANCE :	46 documents .....	250

21. BELGIQUE	245/48 (4)	***	800	240
22.	538/46		375	140
23.	641/46		280	90
24.	724 DD		345	150
25.	724 FF		900	350
26.	748/50 (4)		800	240
27.	812 (4)		880	250
28.	823/25		750	250
29.	1627/35		300	120
30.	PA 25		360	130
31.	427A (2)		260	70
32.	401 A.B. interpanneaux		700	250
33.	341Aa tête-bêche interpanneaux		10.000	3.500
34.	BF 27/28		11.750	4.200
35.	Pubs 154		400	120
36.	Carnets 1/15		2.815	900
37. LUXEMBOURG : 4		ob.	22.000	3.100
38.	33		23.000	4.000
39.	160/63 (4)	***	240	80
40.	570/75		450	150
41.	589/94		550	200
42. CONGO	3		3.000	1.000
43. CONGO + RUANDA : BF privé			-	200
44. TOUVA	47/53		60	100
45.	54/63		115	200
46. POLOGNE	2599/2606		23	60

47. BELGIQUE	737/42		1.500	600
48.	876/78		1.600	670
49.	1039/45		700	300
50.	1082/88		700	300
51.	1114/20		700	300
52.	1133/38		800	340
53.	1147/49		400	170

*N.B. : Les lots 54 à 60 n'existent pas*

61. BELGIQUE	465A	ob.	400	100
62.	512 (4)	***	900	300
63.	810A	ob.	700	175

64. BELGIQUE	868/75	***	2.500	1.300
65.	943/45		3.500	1.300
66.	946/51		6.750	2.650
67.	973/78		1.600	600
68.	979/85		2.750	1.000
69.	998/1004		1.600	550
70.	BF 32		2.850	1.000
71.	Préos 19		4.200	1.400
72.	Prisonniers Gand		400	150
73.	C.P. 366		750	250
74.	C.P. 422		650	250
75.	C.P. 424		600	190
76.	C.P. 427/30		750	300
77. FRANCE	303		231	650
78.	565/66	**	160	250
79.	1027/32		940	1.450
80.	1189/1229 (année 1959)	***	400	990
81.	1319/22		120	300

82. LUXEMBOURG : 886/90		***	200	80
83.	BF 10		225	90
84.	BF 12		175	70
85. SUISSE	428/31		65	130
86.	441/44		25	50
87.	474/76		20	40
88.	BF 3		50	100
89. CONGO BELGE : BF 4			600	240
90. RWANDA	1227/30 + BF 91		350	120
91.	1245/48		190	70
92.	1293/96		115	40
93. BELGIQUE	567B		375	140
94.	728/36 (qq défauts)		600	100
95.	1216/21		275	110
96.	1225/30		250	100
97.	1233/38		250	100
98.	1239/50		280	100
99.	1255/61		175	65
100.	1262/68		220	80

101.	BELGIQUE	1269/83 .....	***	155	50
102.		1285/99 .....		155	50
103.		1304/17 .....		100	35
104.		1321/43 .....		190	60
105.		BF 8 .....	ob.	600	180
106.		BF 33 .....	***	250	100
107.		Carnets 914 A + B .....		8.500	3.500
108.		Carnets 1267 A + B .....		1.700	700
109.		10 feuillets souvenir .....	ob.	-	100
110.		1 classeur +/- 750 timbres .....		-	500
111.	FRANCE	5 documents officiels .....		215	300
<hr/>					
112.	BELGIQUE	26 oblit. de fortune 18 barres..	ob.	-	100
113.		64 - essais de 1893 Mouchon.	**	-	500
114.		256 (bande de 3) .....	***	-	500
115.		270 - projet non adopté .....		-	750
116.		325/31 .....	ob.	585	125
117.		737/42 .....	***	1.500	500
118.		751/55 .....		3.000	1.050
119.		761/72 .....		2.600	1.000
120.		810A .....	ob.	700	200
121.		BF 10 - 10A .....	***	1.350	500
122.	FRANCE	1319/22 .....		120	250
123.		1345/50 .....		150	300
124.		1363/65 .....		105	200
125.		1375/77 .....		85	175
126.		1422 .....		250	450
<hr/>					
127.	FRANCE	841 .....	***	400	1.000
128.		945/50 .....	**	420	1.050
129.		960/65 .....		530	1.325
130.		1695/1701 .....	***	46	115
131.		1702/09 .....		62	155
132.		1710/20 .....		53	130
133.		1721/26 .....		55	135